

FAi-AR

Formation supérieure d'art
en espace public

**Accroches en espace public :
mettre en oeuvre un spectacle avec
des ancrages sur architectures**

Dossier pédagogique 2024



Sommaire

Le stage	3
Profil des stagiaires	4
À qui est destiné de stage ?	
Quels sont les prérequis ?	
Effectif	
Accessibilité / handicap	
Pédagogie du stage	5
Objectifs	
Compétences visées	
Programme prévisionnel	6
Modalités d'acquisition des compétences	7
Évaluation et appréciation des résultats	
Suivi de l'assiduité et exécution de la formation	
Moyens pédagogiques et d'encadrement	
Formateurs	8
Informations pratiques	9
Financement	
Inscription	
Contatez-nous	
Difficultés et réclamations	
La FAI-AR	10

Le stage

En 2023, le partenariat entre la FAI-AR, le CNAC et le Pôle de danse verticale de la Cie retouramont s'éttoffe via un parcours de formation de deux stages d'une semaine, qui se distinguent et se complètent, sur deux lieux différents : l'un à la FAI-AR, Marseille, l'autre au CNAC, Châlons-en-Champagne.

Les participant·e·s ont la possibilité de choisir le parcours dans son intégralité ou l'un des deux stages au choix.

Stage 1 : Danse verticale en espace public : pratiques chorégraphiques en 3 dimensions

Stage 2 : Accroches en espace public, mettre en oeuvre un spectacle avec des ancrages sur architectures

L'objectif du ce stage « Accroches en espace public » est de détailler une cartographie complète des étapes nécessaires à la mise en place d'un projet artistique en espace public avec ancrages sur des architectures.

Chacune de ces étapes sera étayée et mise en exemple par l'étude de projets concrets mis en oeuvre par la cie Retouramont, à la BNF François Mitterrand ou sur le Mont-Saint-Michel, ayant notamment nécessité des interactions avec une dizaine de services : juridique, sécurité, bâtiment, sureté, architecte des bâtiments de France ...

Ce stage permet d'accompagner les participant·e·s sur tous les aspects, quelle que soit la discipline pratiquée au départ, en étant également ouvert aux profils purement techniques ou administratifs.

Le programme est collectif mais des temps individuels entre les formateurs et les porteur·euse·s de projet sont prévus afin d'aller au plus près des problématiques et de s'appuyer sur les exemples de projets des participant·e·s.

Le travail s'effectue principalement à la table, sur des contenus théoriques et des études de cas pratiques. Une demie journée est dévolue à des tests d'implantation technique sur sites.

DATES	Du 25 au 29 mars 2024
DURÉE	5 jours - 35 heures
LIEU	CNAC, Châlons-en-Champagne
INSCRIPTION	Jusqu'au 08 mars 2024
FORMATEURS	Fabrice Guillot & Olivier Penel (Cie Retouramont)

Profil des stagiaires

À qui est destiné ce stage ?

Ce stage s'adresse à des metteur·euse·s en scène, chorégraphes, technicien·ne·s, administrateur·rice·s travaillant à la création ou à l'accueil d'un projet en espace urbain avec accroches sur des architectures.

Il est possible de participer à ce stage en solo ou en binôme.

Quels sont les prérequis ?

- Être majeur·e et maîtriser le français,
- avoir 2 ans d'expérience professionnelle,
- être impliqué·e dans un projet nécessitant des accroches en espace urbain, en cours de réflexion ou d'élaboration. Ce projet sera utilisé comme support de mise en pratique tout au long de la semaine de stage.

Effectif

Effectif minimum : 7 stagiaires

Effectif maximum : 12 stagiaires

Au total, seuls 8 projets personnels supports pourront être étudiés. Merci de préciser si vous souhaitez participer à ce stage en solo ou en binôme.

Sélection et évaluation préalable

Examen du dossier d'inscription et entretien téléphonique avec le·la stagiaire en amont de la formation.

Sous réserve de validation des prérequis, l'acceptation des stagiaires suit leur ordre de pré-inscription en ligne. Une préférence pourra être donnée aux dossiers des stagiaires souhaitant suivre les deux stages de cette série.

Accessibilité / handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante : accessibilite@faiar.org.

Pédagogie du stage

Objectifs remplis à l'issue du stage

- Identifier les contraintes techniques d'un projet avec accroches sur l'architecture,
- appliquer la théorie à un exemple de projet,
- s'approprier la cartographie des étapes nécessaires à la mise en place d'un tel projet en espace public.

Compétences visées dans une perspective de moyen terme :

- Maîtriser un discours lié à l'ancrage du dispositif et au sens dramaturgique du projet,
- savoir identifier les étapes liées à un projet avec accroches en architecture et analyser les compétences et ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

Programme prévisionnel

Semaine de formation en présentiel - Formation théorique, travail à la table sur des cas pratiques.

Du 25 au 29 mars 2024

Horaires de travail : 9h30-13h / 14h30-18h

Lundi 25 mars

Matinée :

- Accueil, présentation des intervenants et des stagiaires,
- présentation des objectifs, contenus, modalités du stage,
- échanges autour des projets personnels supports des stagiaires et des attentes liées au stage,
- cartographie d'un projet avec accroches en architecture : les points clés.

Après-midi :

- Les différent-e-s interlocuteur-ric-e-s du projet, leurs enjeux et contraintes,
- la maîtrise des discours technique et artistiques.

Mardi 26 mars

Matinée :

- L'installation en espace public : les contraintes d'ordre technique, les compétences requises, les questions de responsabilité.

Après-midi :

- L'accroche : notion pratique d'effort, force de choc, coefficient de sécurité,
- fabrication du projet : création, installation, matériel nécessaire.

Mercredi 27 mars

Matinée :

- Contexte réglementaire et législatif,
- les formations : savoir-comprendre, savoir-faire, faire savoir.

Après-midi :

- Entretiens individuels avec Fabrice Guillot et Olivier Penel,
- mise en forme en autonomie du projet à présenter aux autres groupes.

Jeudi 28 mars

Matinée :

- Entretiens individuels avec Fabrice Guillot et Olivier Penel
- mise en forme en autonomie du projet à présenter aux autres groupes

Après-midi :

- Mise en pratique : atelier d'équipement et de mise en pratique sur un site du CNAC.

Vendredi 29 mars

Matinée :

- Economie du projet et échanges libres, présentation des projets personnels en intégrant les notions abordées dans la formation.

Après-midi :

- Présentation des projets personnels en intégrant les notions abordées dans la formation,
- bilan à chaud du stage.

Modalité d'acquisition des compétences

Évaluation et appréciation des résultats

En fin de formation, un bilan collectif et des retours individualisés à chaud permettent d'évaluer si les objectifs sont atteints en fin de formation.

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Un questionnaire complémentaire est adressé aux participants·e·s six mois et un an après la formation, afin d'évaluer les acquis réellement tirés de la formation.

Suivi de l'assiduité et exécution de la formation

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les stagiaires et par les formateur·rice·s, permettent le suivi d'assiduité.

L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Pédagogie : dossier et programme pédagogiques remis aux stagiaires en amont du stage, accès au MOOC Create in public space, dossier documentaire communiqué aux stagiaires en fin de formation, accès à Internet, accès à une imprimante et à du petit matériel de bureau,
- technique : une salle de cours collective et deux autres salles pour les entretiens, salle de pratique du CNAC.
- encadrement : deux formateurs, une responsable pédagogique, une chargée de production.

Formateurs

Fabrice Guillot

Directeur artistique - Cie Retouramont

Depuis 30 ans au sein de la compagnie Retouramont, Fabrice Guillot s'est plongé dans la recherche d'une écriture chorégraphique singulière. Sa pratique de l'escalade à haut-niveau lui a ouvert l'infinie diversité des mouvements nés de l'adaptation au rocher. Parcourir une voie, c'est trouver les placements, les rythmes, l'état intérieur, la respiration...

Son écriture chorégraphique est empreinte de cette expérience transposée à la ville ouvrant sur lecture inédite des espaces dans lesquels il s'engage avec une recherche gestuelle liée une corporalité du mouvement utile.

Il rencontre Bruno Dizien et Laura de Nercy et devient interprète de la compagnie Roc In Lichen. Il accompagne ensuite Kitsou Dubois dans ses explorations chorégraphiques et collabore avec plusieurs artistes, notamment Antoine Le Menestrel, Ingrid Temin et Geneviève Mazin, Mourad Merzouki.

En tant que chorégraphe avec la compagnie Retouramont, il ouvre de multiples champs d'exploration : des espaces publics aux sites naturels, aux architectures contemporaines et patrimoniales... La notion d'invention d'agrès est la base du travail de Fabrice Guillot, qui l'amène à travailler en trois dimensions avec sculpteur·rice·s, danseur·se·s et circassien·ne·s.

Olivier Penel

Directeur technique et regard extérieur scénographie - Cie Retouramont

Passionné par l'escalade, il expérimente beaucoup le travail sur cordes. En 1992 il obtient un BESS d'escalade et travaille comme moniteur d'escalade et, occasionnellement, comme rigger pour la Cie Retouramont. Il devient chef d'équipe pour travaux sur cordes. En 2007, il obtient le diplôme d'architecte DPLG et exerce son métier en libéral. Depuis 2017 il intègre la Compagnie Retouramont pour laquelle il assure désormais le rôle de directeur technique. Son expertise dans l'installation scénique et en tant qu'architecte l'amène à jouer un rôle important dans la scénographie et la mise en scène de l'espace pour les spectacles de la compagnie.

Informations pratiques

DATES Du 25 au 29 mars 2024

DURÉE 5 jours - 35 heures

LIEU CNAC, Chalons-en-Champagne.

INSCRIPTION Jusqu'au 08 mars 2024

FORMATEURS Fabrice Guillot & Olivier Penel (Cie Retouramont)

COÛT DU STAGE 2 100€ TTC par stagiaire

En cas d'inscription au parcours global de formation de deux semaines (ce stage ainsi que celui «Danse verticale», le tarif est de 3 000€ pour 10 jours et 70 heures de formation (soit 30% de réduction).

Financement

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS et autres), le Pôle emploi, le plan de formation de l'employeur, etc.

Après avoir reçu l'inscription au stage, la FAI-AR adresse un devis au stagiaire.

Pour prétendre à une prise en charge des frais pédagogiques :

- vérifier les possibilités de financement,
- retirer auprès de la FAI-AR les documents requis,
- constituer et déposer la demande en veillant à respecter les délais. *Les dépôts de dossiers auprès de l'AFDAS doivent se faire maximum un mois avant la date de début du stage.*

Un tarif social préférentiel peut être proposé aux stagiaires justifiant d'une absence de droits à la formation auprès de l'AFDAS et de Pole emploi.

Modalités d'inscription

Inscription en ligne jusqu'au 8 mars 2024.

L'inscription se déroule suivant les étapes suivantes :

- pré-inscription sur www.faiar.org/formation-continue,
- entretien avec l'équipe pédagogique pour évaluer la pertinence du choix de formation,
- envoi d'un CV et d'une photo.

L'inscription définitive est confirmée lorsque :

- l'accord de prise en charge a été communiqué à la FAI-AR (sauf auto-financement),
- vous avez transmis à la FAI-AR : le devis de formation signé, le contrat et les pièces administratives demandées.
- l'équipe pédagogique a confirmé votre participation par email, (environ 10 jours avant le début du stage).

Contactez-nous

Mail : formation.continue@faiar.org

Téléphone : +33 (0)4 91 69 74 67

Adresse : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille

Site web : www.faiar.org

Difficultés et réclamation

Si le stagiaire rencontre des difficultés pendant le déroulé du stage, il-elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : Camille Fourès - formation.contine@faiar.org

La FAI-AR

Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien-ne-s, d'opérateur-ric-e-s culturel-le-s, d'agents de collectivités ou de professionnel-le-s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en oeuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

Création, renouvellement esthétique et innovation

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au coeur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et sociopolitiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant-e-s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.

